



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 32168

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la gestion du Fonds national de soutien relatif à la pénibilité. Le Fonds national de soutien relatif à la pénibilité contribue, sous forme de subventions, au financement d'actions, menées en faveur de la prévention de la pénibilité. Il semblerait que les crédits peinent à être consommés. Elle demande si quel bilan le Gouvernement dresse-t-il de la mise en place de ce fonds, et qu'entend-t-il faire en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32168

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7040

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)